

## PHASE 2 : 2011-2012

### LES AMÉNAGEMENTS À VENIR

2011

#### Une nouvelle signalétique

La signalétique du site indique des réalisations anciennes et ne correspond plus aux usages actuels du site. En 2011, de **nouveaux panneaux directionnels et informatifs** seront installés. Ils permettront de mieux se repérer, s'orienter et de connaître à tout moment les activités



proposées. De plus, le long de la promenade le Véronne, des panneaux apportant des informations pédagogiques et biologiques inciteront à l'observation de la nature pour que chacun profite des richesses du site. ■

2011-2012

#### Des accès améliorés

Pour **sécuriser l'accès au site**, les voies de circulation seront modifiées pour faciliter la traversée de la RD24 et ainsi limiter les croisements entre véhicules, cyclistes et piétons. Les **espaces de stationnement** seront également mieux organisés et plus con-



fortables: réfection du parking principal, requalification paysagère, aménagement du parking saisonnier... ■

2012

#### Des équipements techniques adaptés

Le site du Malsaucy comprend des équipements techniques dédiés à l'organisation ou à la gestion d'activités ponctuelles (festival des Eurockéennes) ou ne concernant qu'une partie du site (pêche à l'étang de la Véronne). Ces derniers sont vieillissants et nécessitent

d'être rénovés. Ainsi, il est prévu de **concevoir une nouvelle cabane de pêche** ouverte sur la promenade de la Véronne et de **réaménager la voie du Cramenus** et les plateformes du festival des Eurockéennes en améliorant leur intégration paysagère et en recherchant des possibilités d'utilisation tout au long de l'année. ■

## ENSEMBLE, AMÉLIORONS NOTRE MALSAUCY

2008-2012

# PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT BILAN À MI-PARCOURS

*préservons le Territoire*

### Éditorial

Bien plus qu'un lac où l'on peut se baigner, le Malsaucy est devenu au fil des années un véritable poumon pour les loisirs verts dans le Territoire de Belfort. En implantant la Maison de l'environnement, la Base de loisirs et la Base nautique, le Conseil général a souhaité offrir un lieu de découverte et de plaisirs partagés à chaque habitant du département.

Ce lieu emblématique nécessitait cependant d'être réaménagé pour mieux concilier encore une fréquentation plus importante et la nécessité de protéger ce site naturel remarquable. C'est pour cela que le Conseil général a entrepris en 2007 une vaste concertation avec les usagers du Malsaucy pour aboutir à un programme global d'aménagement 2008-2012.

Vous avez pu constater au fil des années les nombreuses améliorations qui ont été menées sur le site sans toutefois pouvoir toujours en saisir l'étendue. Ce document d'information présente clairement et simplement un bilan à mi-parcours de ce vaste projet de près de 3 millions d'euros au total. Il vous permettra d'apprécier l'effort constant et soutenu de la Collectivité pour améliorer notre cadre de vie.

Nous aimons le Malsaucy et c'est ensemble que nous l'avons imaginé : plus proche et plus harmonieux. Je vous souhaite un très agréable été au Malsaucy.

**Yves Ackermann**

Président du Conseil général du Territoire de Belfort



## Le Malsaucy, un espace de détente accessible à tous

Le Conseil général du Territoire de Belfort est propriétaire du lac du Malsaucy depuis 1972. Il a acquis l'étang de la Véronne en 2006. L'objectif des politiques départementales est de concilier l'accès au plus grand nombre sur ce site - base nautique, base de loisirs, Maison de l'environnement - tout en assurant la préservation des espaces naturels remarquables comptant de nombreuses espèces protégées. ■

## Des aménagements nécessaires

Baignade, nautisme, promenade, expositions et animations... Les activités proposées attirent chaque année un public nombreux. La fréquentation en hausse constante a incité le Conseil général à s'engager dans un programme de réaménagement pour améliorer la qualité de l'accueil et les services offerts à tous les amateurs de loisirs en plein air. ■

## Une évolution en douceur

Les travaux de réaménagement ont été programmés sur une période de 5 ans, de 2008 à 2012. Afin de préserver le site et le confort du public, le Conseil général fait appel à un prestataire dont la mission est de prévenir et gérer les nuisances liées au chantier : limitation du stockage de matériaux sur site, repérage et protection des végétaux existants à préserver, organisation du chantier en fonction de la fréquentation... ■

### Contacts

Conseil général du Territoire de Belfort  
Direction de l'environnement  
Fabien Dubocage  
Tél. 03 84 90 93 42  
Courriel : fabien.dubocage@cg90.fr

Conseil général du Territoire de Belfort  
Service des sports et loisirs  
Cyril Colom  
Tél. 03 84 90 90 10  
Courriel : cyril.colom@cg90.fr

Retrouvez tous les documents concernant le Malsaucy et suivez l'avancée des travaux en images sur [www.cg90.fr](http://www.cg90.fr)

### Des questions ou des suggestions ?

#### Déposez vos commentaires :

- dans les boîtes aux lettres mises à votre disposition sur le site du Malsaucy (Ponton des pédalos et Maison de l'environnement)
- grâce au formulaire en ligne sur le site internet du Conseil général : rubrique Partageons nos passions - Malsaucy
- par courriel : [conseil.general@cg90.fr](mailto:conseil.general@cg90.fr)
- par courrier : Conseil général du Territoire de Belfort  
Hôtel du Département - Place de la Révolution française  
90020 Belfort CEDEX

*préservons le Territoire*

# PHASE 1 : 2008-2010

## LES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS

### Des aménagements décidés en concertation avec les usagers

En 2007, le Conseil général a organisé une large concertation pour donner la possibilité à chacun de s'exprimer sur le projet de réaménagement du Malsaucy. Plus de 1000 personnes avaient réagi et proposé des améliorations. Chacun de ces témoignages a contribué à définir le programme des travaux établi pour la période 2008-2012. Aujourd'hui et à mi-parcours, le Département vous présente le bilan des aménagements réalisés et les travaux qui restent à mener.

### Des équipements de loisirs plus nombreux et diversifiés

L'augmentation de la fréquentation du site du Malsaucy s'est accompagnée de demandes d'équipements nouveaux, complémentaires à ceux existants. La concertation organisée en 2007 a mis en évidence les besoins des usagers, notamment en termes de confort et de diversification des activités.

### Création de la promenade de la Véronne (2007 à 2009)

Depuis 2007, un parcours en boucle de 4 km, conçu pour être accessible à tous, offre de très beaux points de vue sur le



massif des Vosges. Des bancs ont été disposés pour le confort des promeneurs en 2008 et pour sécuriser les piétons, un itinéraire alternatif au ponton a été aménagé pour les cyclistes en 2009. ■

#### Accessibilité

#### Faciliter l'accès aux personnes handicapées

Faciliter l'accès à tous aux différents équipements est une volonté du Conseil général.

#### Adaptation des cheminements

Les accès (ponton de la Véronne, plage, parcours du minigolf) ont été aménagés en évitant les obstacles et selon une pente et des matériaux adaptés aux personnes à mobilité réduite.

#### Accessibilité des jeux

La nouvelle balançoire avec son large panier permet d'accueillir des enfants ayant des problèmes de motricité. Pour la circulation des fauteuils roulants, une rampe d'accès a été installée et les dimensions des cabanes ont été adaptées.

### Aménagement d'un terrain de beach-volley (2008)

Les jeunes regrettaient l'absence de terrain multisports. À proximité immédiate



de la plage, un espace a été aménagé, permettant une pratique sportive de loisirs. ■

### Installation de nouveaux espaces pour la détente et la restauration (2008 et 2010)

De nouvelles terrasses ont été installées près de la buvette, dont deux sur pilotis pour profiter de la vue sur le Malsaucy.



Des bancs ont également été ajoutés autour des aires de jeux, ainsi que du mobilier de pique-nique. ■

### Suppression du béton des terrains de tennis (2009)

Remplacement du béton de l'ancienne plateforme de tennis par un revêtement en sable stabilisé, plus confortable pour les pratiques sportives de loisirs. ■

### Création d'une nouvelle aire de jeux (2010)

Des jeux supplémentaires et plus modernes étaient souhaités par les usagers.



Dès cet été, les enfants profitent d'un nouvel espace, avec des équipements dédiés à la fois aux plus jeunes (cabanes en osier, labyrinthe de totems en bois) et aux adolescents (balançoire géante). ■



#### Témoignage

#### Stéphanie, de Valdoie

« C'est très sympathique d'avoir ce nouvel espace car avant, tout le monde s'entassait sur les mêmes jeux.

Mon fils a adoré les balançoires et les cabanes. On n'a pas encore eu le temps de profiter du nouveau mobilier mais on reviendra au mois d'août, après nos vacances, pour faire un pique-nique en soirée sur l'une des terrasses. »

### Remplacement du minigolf (2010)

Jugé vétuste par les usagers, l'ancien minigolf a été remplacé par un nouvel équipement plus moderne. ■



### Préserver le caractère naturel du site

Depuis plus de trente ans, le Conseil général gère le Malsaucy avec la volonté constante de protéger les espaces remarquables du site et sa biodiversité. La nature est prise en compte dans l'ensemble des travaux, comme par exemple en ne plantant que des espèces locales (chêne, érable, charme, saule...). ■

### Création d'une digue immergée (2007)

Elle permet de prolonger la durée de présence de l'eau dans la corne nord du



Malsaucy lors de la vidange annuelle du lac et donc d'y conserver plus longtemps en automne un habitat favorable, en particulier pour les oiseaux. Les premiers résultats ont été rapidement observés, avec notamment l'arrivée de nouvelles espèces telles que le « petit gravelot » et la « sterne pierregarin ». ■

### Aménagement de prairies à papillons (2008)

Des plantes attractives pour les papillons locaux ont été semées. La plus im-



portante prairie se situe le long de la promenade de la Véronne. ■

### Régulation des circulations sur le site (2008 et 2009)

La mise en place de bornes escamotables à l'entrée du site permet de sécuriser et de réguler l'accès des véhicules. Également demandée par les



usagers, l'installation d'un parking à vélos plus accessible et gardé lors des journées d'affluence incite davantage à utiliser ce moyen de déplacement. ■

### Profiter de paysages exceptionnels

Le Malsaucy est unanimement reconnu pour la qualité de ses paysages environnants. Tout au long du réaménagement, chaque opération vise à en faire mieux profiter les usagers.

### Création d'ouvertures paysagères

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, des agencements ont permis de dégager des vues paysagères : coupe de la haie entre la plage et la pelouse par exemple. ■

### Démolition de bâtiments vétustes : hangars, ancienne buvette (2008)

Ces vieux bâtiments ont été démolis afin de rendre le site plus beau et agréable.



L'ancienne buvette a été remplacée par un espace de restauration plus moderne, avec terrasses. ■



#### Témoignage

#### Jean-Claude, de Lachapelle-sous-Chaux

« Ca fait 15 ans que je traverse tous les jours le site en vélo pour aller travailler. Il y a du monde qui se promène, mais c'est bien. Malgré la fréquentation, le côté naturel du site est préservé. Le matin, je croise des lièvres, des chevreuils, des écureuils... et quand les montagnes se reflètent dans la Véronne, la vue depuis le belvédère est magnifique. »

### Aménagement d'un belvédère (2009)

Surplombant l'étang de la Véronne, le belvédère constitue un espace contem-



platif sur le massif vosgien. Il devient une véritable porte d'entrée sur le site où l'on trouvera toutes les informations pratiques. ■